

CORRECTION DU SUJET D'HISTOIRE

QUESTIONS (8 points)

1. Que nous apprennent ces affiches sur les politiques d'Hitler et de Staline ?
→ *propagande (1 point) et culte du chef (1 point)*
2. Qui sont les victimes indiquées dans les documents 2 a et b ? Indiquez le motif de leur élimination.
→ *principaux chefs militaires sous des prétextes « incroyables » (procès truqués) (1,5 point)*
→ *opposants politiques car ils s'opposent au nazisme (1,5 point)*
3. Quelle population le régime nazi vise-t-il dans ces lois ? → *les juifs (1 point)*
4. Quel aspect de l'idéologie nazie apparaît dans ces lois ? → *antisémitisme (1 point)*
5. Le stalinisme applique-t-il le même type de lois ? → *non. (1 point)*

PARAGRAPHE ARGUMENTE (10points)

« **Stalinisme et nazisme, deux régimes totalitaires comparables et pourtant différents** ».

- *1,5 points pour l'introduction problématisée, un plan organisé et une conclusion*
→ *2 points quand l'élève pense à donner des exemples pour le stalinisme et le nazisme (voir parenthèses).*

Le stalinisme et le nazisme sont deux régimes totalitaires qui ont vu le jour entre les deux guerres. Si leurs pratiques du pouvoir sont comparables, ne possèdent-ils pas des spécificités propres ? Staline est le chef unique en URSS, Hitler est celui de l'Allemagne. Dans leur pays, on leur voue un culte sans commune mesure. Tous deux mettent en place des dictatures totalitaires qui n'autorisent qu'un seul parti politique (le parti communiste en URSS, le parti nazi en Allemagne). Leur police politique (NKVD en URSS, SS en Allemagne) traque les opposants. La terreur est oppressante. La répression est systématique : en URSS, les opposants ou les concurrents de Staline sont envoyés dans les goulags ou sont jugés coupables lors des Grands procès, truqués, de Moscou. En Allemagne, les premiers camps de concentration destinés aux opposants politiques sont construits dès l'arrivée d'Hitler au pouvoir en 1933.

Chaque régime essaie également de contrôler la population, en utilisant la propagande, la censure, les organisations de jeunesse (jeunesses communistes ou jeunes hitlériennes). Le but est d'embrigader la population, à qui on a supprimé ses libertés.

Mais ces deux régimes comportent des différences notables. Leurs idéologies s'opposent : l'une à l'extrême gauche (URSS), l'autre à l'extrême droite (Allemagne nazie). Le nazisme diffère également du stalinisme sur la question des races. En effet, seul le nazisme établit une pyramide des races, selon laquelle les juifs sont une race inférieure. Cet antisémitisme des nazis a conduit à l'élaboration des lois de Nuremberg en 1935 et à la nuit de cristal en 1938 (des milliers de juifs sont assassinés).

Le stalinisme et le nazisme sont donc bien deux totalitarismes. Le nazisme se démarque toutefois de part son racisme institutionnalisé.

Corrigé : partie 2

Aussi bien pour les questions que pour le paragraphe argumenté ou synthèse, vos réponses doivent toujours être rédigées entièrement.

La république française, ses valeurs et ses symboles

Étude de documents (4 points)

Document 1

1. (0,5 point) Les trois symboles de la République cités dans l'article 2 de la Constitution sont le drapeau tricolore, la Marseillaise, hymne national, et sa devise « Liberté , Égalité, Fraternité ».
2. (0,5 point) Marianne est une allégorie de la République, souvent représentée avec un bonnet phrygien, que l'on trouve dans la plupart des mairies ou autres édifices publics.

Document 2

3. (2 points) Les personnages du dessin ne sont pas tous de la même origine, ils n'ont pas tous la même couleur. En revanche, ils jouent tous pour la même équipe, ils portent les couleurs de la France, parlent la même langue, chantent la même Marseillaise, bref, ils sont unis parce que membres de la même nation : ils sont tous français...

Documents 1 et 2

4. (1 point) Le dessin illustre surtout cette expression de l'article 1: « l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion.". Mais aussi que "la langue de la République est le français" et que "l'hymne national est la Marseillaise".

Paragraphe argumenté (8 points)

Pour mieux affirmer les principes qui la fondent, la République française s'est donné des symboles. Ces symboles sont donc souvent liés aux valeurs auxquelles la République est attachée. (Valeur : ce que l'on juge bien, bon, beau, juste selon un jugement personnel ou collectif. Ici, bien sûr, collectif). Ces symboles sont utilisés lors de fêtes officielles, de manifestations sportives nationales ou internationales (doc 2), sur les bâtiments officiels, en France et à l'étranger... Ils rappellent à tous les valeurs de la République française.

Ces valeurs républicaines françaises sont résumées par la devise que les révolutionnaires montagnards avaient adopté en 1793 « Liberté, Égalité, Fraternité » et reprise dans l'art.2 de la Constitution de 1958 (doc 1).

La **liberté** est la valeur le plus souvent rappelée par nos symboles. Le drapeau national est créé au lendemain du 14 juillet 1789 symbolisant la fin de l'absolutisme et la conquête de la liberté.

L'hymne national, la Marseillaise, chanté au moment même où se formait la république en 1792 est un chant de guerre pour défendre cette liberté (*Amour sacré de la Patrie, conduis, soutiens nos bras vengeurs, Liberté, Liberté chérie, combats avec tes défenseurs ! 6ème couplet*). Marianne, apparue à la même époque, symbolise la nation et la République. Elle est le plus souvent coiffée d'un bonnet rouge, le bonnet phrygien, symbole de liberté*.

L'**égalité** est liée à la liberté, le premier article de la constitution affirme que la République "assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion". Le dessin de Plantu en est une illustration (doc 2). La République ne fait ainsi aucune discrimination

entre les citoyens selon leurs opinions ou croyances, la "République est... **laïque**" dit l'art.1. Enfin l'égalité est le fondement de la "République ...**démocratique**" (art. 1), tous les citoyens participant à la souveraineté nationale par le choix de leurs représentants au suffrage universel.

La **fraternité**, troisième principe de la devise républicaine, évoque la **solidarité** entre les citoyens, valeur qui a permis la mise en place des droits sociaux depuis 1944 (art.1 République...**sociale**"). La nation garantit à tous les moyens de subsister, d'avoir accès à l'éducation et aux soins. Elle vient en aide aux plus démunis. (préambule de la constitution de 1946).

**Le bonnet phrygien était porté dans l'antiquité par les esclaves affranchis, c'est à dire libéré par leur maître*